

CFVU du 25 mars 2021

**Délibération CFVU 20210325_01_Approbation du compte-rendu de la CFVU
du 4 mars 2021 ;**

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Validation du compte-rendu de la CFVU du 4 mars 2021 ;

Le compte-rendu est adopté.

Décompte des voix : 31

Décompte des votants :31

Pour : unanimité des présents.

Contre :

Abstention :

Fait à Poitiers, le 25 mars 2021

La Présidente de la Commission de la Formation et de la
Vie Universitaire,

Noëlle DUPORT



Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE Sous forme distancié, du 04/03/2021

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Noëlle DUPORT, Vice-Présidente en charge des Formations, Présidente de la CFVU.

Présents ou représentés: 31

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 04/03/2021	
AUBINEAU	Sébastien		1
BIARDEAU	Théo		1
BOUCARD	Hélène	Donne procuration à MICHEL Julien	1
BOUYER	Jean		1
BROSSARD	Aurélien	Reçoit procuration de DUTEIL Antoine et RAUTUREAU Killian	1
CHAUSSEREAU-THOMAZEAU	Maël		1
CHEVALIER	Camille		1
CONCOLINO-ABRAM	Bianca		1
DA ROCHA NOGUEIRA	Inès		1
DESESSARD	Laurent	Reçoit procuration de ESNARD Catherine	1
DUPORT	Noëlle	Reçoit procuration de MALKA Claire	1
DUTEIL	Antoine	Donne procuration à BROSSARD Aurélien	1
ESNARD	Catherine	Donne procuration à DESESSARD Laurent	1
GABORIT	Aloïs		1
GIL	Sandrine		1
HOUNKPE	Berthe		1
IMBERT-FAUCHER	Nathalie		1
KAMDEM	Pierre		1
LACROIX	Ambre-Amandine		1
LAVAL	Florence	Donne procuration à MICHEL Julien	1
MAGNANT	Céline		1
MALKA	Claire	Donne procuration à DUPORT Noëlle	1
MICHEL	Julien	Reçoit procuration de LAVAL Florence et BOUCARD Hélène	1
MIGEOT	Virginie	Donne procuration à SARROUILHE Denis	1
MOINARD	Pierre		1
PATRIER	Patricia		1
POUSSARD	Anne-Marie		1
RAFFI	Pierre-Emmanuel		1
RAUTUREAU	Killian	Donne procuration à BROSSARD Aurélien	1
SABOUREAU	Guillaume		1
SARROUILHE	Denis	Reçoit procuration de MIGEOT Virginie	1
Total général			31



Ordre du jour :

1. **Pour délibération** : approbation du compte-rendu des CFVU du 21/01/2021 et du 09/02/2021 ;
2. **Pour délibération** : Composition et rôle de la commission CVEC (Contribution Vie Etudiante et de campus) ;
3. **Pour délibération** : désignation des quatre élus usagers de la CFVU membres de la commission CVEC ;
4. Informations diverses ;
5. Quart d'heure étudiants ;
6. Quart d'heure Elans ;
7. **Pour avis avant délibération du CA** : recrutement à l'entrée en master 1 pour l'année universitaire 2021-2022 : adaptation des modalités de recrutement à la période de crise sanitaire ;
8. **Pour avis avant délibération du CA** : recrutement à l'entrée en master 1 l'année universitaire 2021-2022 : Composition et rôle des commissions de recrutement ;
9. **Pour délibération** : adaptation des MCCC 2020-2021 à la période de crise sanitaire ;
10. **Pour avis avant délibération du CA** : possibilité de prolonger certains stages des maquettes 2020-2021 jusqu'à fin décembre 2021 ;
11. **Pour avis de la CFVU avant avis du CT et délibération du CA** : calendrier pédagogique 2021-2022.

La séance commence à 14H45.

Noëlle DUPORT énumère les 7 procurations reçues. Elle précise qu'avec 31 élus présents ou représentés, y compris la représentante de la directrice du CROUS avec voix consultative, le quorum est atteint. Elle précise que pour cette CFVU en distanciel, les votes se dérouleront via le chat : c'est pour cette raison que les participants doivent être connectés via leur adresse universitaire, afin de pouvoir être authentiquement identifiés. Elle invite les élus ayant procuration à bien indiquer, lors de chaque vote dans le chat, le nombre de voix dont ils disposent. Pour les votes nominatifs, le vote se fera via un formulaire transmis par mail durant la séance. Pour la présente CFVU, seuls les étudiants seront amenés à voter pour désigner leurs pairs membres de la commissions CVEC. Emmanuel Laizé d'I-médias décompte les étudiants présents ou représentés (10) et leur transmet le formulaire.

Après vérification, le quorum est de 31 et non de 32 comme annoncé en séance.

- 1- **Pour délibération** : Approbation du compte-rendu des CFVU du 21/01/2021 et du 09/02/2021

Délibération n° CFVU 20210304 01 Approbation du compte-rendu des CFVU du 21/01/2021 et du 09/02/2021 :

Votants : 31

Suffrage exprimés : 31

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

Les compte rendus sont adoptés.



2- Pour délibération : Composition et rôle de la commission CVEC (Contribution Vie Etudiante et de campus)

Noëlle Duport présente en préambule le rôle de la commission CVEC : cette commission est obligatoirement consultée, préalablement à la délibération de la CFVU et du CA :

- Sur la programmation des actions financées par le produit de la contribution CVEC
- Sur le bilan des fonds utilisés
- Sur toute demande de modification de son règlement intérieur avant approbation de la CFVU
- Sur toute question d'ordre général relative aux champs d'intervention couverts par la contribution CVEC, à l'exclusion expresse de tout cas individuel.

Avant de passer au vote, Noëlle Duport demande l'accord aux élus de la CFVU de changer une des dispositions du texte proposé. Il y est indiqué que la préparation et le secrétariat de la Commission CVEC sont assurés conjointement par les pôles Vie de Campus et Patrimoine et Formation et Réussite Etudiante, sous l'autorité de la direction générale des services. Après discussion avec les deux pôles, il est proposé qu'ils sont assumés par le pôle Vie de Campus. Cependant, il est entendu que les deux pôles continueront de travailler de façon collaborative sur ce le périmètre de cette commission. Elle présente ensuite la composition proposée. Cette composition présente deux modifications relativement à la précédente :

- Une mise à jour des vice-présidents impliqués, en fonction des nouveaux périmètres de l'équipe en place depuis décembre
- Une augmentation de membres choisis par les usagers : ce sont ainsi 4 étudiants issus de la CFVU qui vont désormais siéger au lieu de 2.

La commission CVEC sera donc composée de 21 membres.

Question de Julien MICHEL : est-ce que le fait de siéger dans cette commission est compatible avec la poursuite d'une activité dans une association susceptible de recevoir des fonds via ce système CVEC ?

Noëlle DUPORT et Aurélien Brossard confirment que, de fait, cela met en avant le fait que le nombre d'étudiants impliqués et implicables serait alors trop faible pour que la commission puisse fonctionner. Lorsque la situation de leur association est évoquée dans la commission les étudiants sortent de la salle.

Délibération n° CFVU 202100304 02 – Composition et rôle de la commission CVEC (Contribution Vie Etudiante et de campus)

La mesure est adoptée.

Votants 31

Suffrage exprimés : 31

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

3- Pour délibération : Désignation des quatre élus usagers de la CFVU membres de la commission CVEC

Article L841-5 du code de l'éducation :

l. Une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention



est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur, des établissements mentionnés aux articles L. 443-1 et L. 753-1 du présent code ou à l'article L. 1431-1 du code général des collectivités territoriales dispensant des formations initiales d'enseignement supérieur, des établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Les associations d'étudiants mentionnées à l'article L. 811-3 du présent code et, dans chaque établissement, les représentants des étudiants au conseil d'administration et dans les autres conseils, lorsque les établissements en sont dotés, participent à la programmation des actions financées au titre de cet accompagnement. »

Sont candidats, pour les 4 postes mentionnés dans la précédente délibération :

- M. Théo BIARDEAU
- Mme Ines ABOU-MOUSSA
- Mme Inès DA ROCHA NOGUEIRA
- Mme Berthe HOUNKPE

Le vote a lieu par formulaire électronique, « à bulletin secret », et seuls les élus usagers de la CFVU votent pour leurs pairs.

Délibération n° CFVU 202100304 03 – Désignation des quatre élus usagers de la CFVU membres de la commission CVEC

Mr Théo BIARDEAU, Mme Inès ABOU-MOUSSA, Mme Inès DA ROCHA NOGUEIRA, Mme Berthe HOUNKPE sont désignés membres de la commission CVEC.

Votants : 10

Suffrage exprimés : 10

POUR : 10

CONTRE :

ABSTENTION :

4- Informations diverses

Service de santé universitaire :

- Début des tests antigéniques le 1^{er} mars, sur RV
- Le numéro vert mis en place pendant les vacances de Noël pour pallier la fermeture du SSU a été maintenu, avec des horaires élargis
- Il est complété par un numéro d'écoute par les pairs.
- La mise en place des chèques psy est en cours.

Suite à question d'Anne Marie POUSSARD, il est indiqué que la procédure ne peut pas se faire par le biais du médecin traitant des étudiants. Il sera impératif de passer par le SSU.

Journées portes ouvertes :

Au total, pas moins de 244 éléments Webex (38 salles personnelles et 206 sessions) ont ainsi été programmés à l'occasion de ces JPO. Mais comme certains de ces éléments ont été utilisés sur plusieurs créneaux, on a pu comptabiliser 475 séances programmées entre 9h00 et 17h00, une séance pouvant durer entre 30 minutes à la journée en continu.

On a pu compter 12000 connexions, essentiellement via le site de l'Université.



Décision de justice :

Après avoir gagné une première fois au tribunal administratif de Poitiers, dans le cadre d'un recours d'une étudiante qui avait été refusée en M, cette décision a été confortée par la cour administrative de Bordeaux en janvier. Les arguments avancés par la cour montrent que notre organisation (délibération, publication, affichage...) est pertinente, et nous met à l'abri de tels recours.

Calendrier de césure :

Calendrier pour les demandes de césure pour l'année, ou pour le seul premier semestre :

- Dépôt du dossier à la composante pour avis du Doyen ou de l'assesseur : au plus tard le 28 mai 2021
- Retour à l'étudiant avec avis du Doyen ou de l'assesseur : au plus tard le 4 juin 2021
- Dépôt du dossier par l'étudiant sur le BV avec avis de la composante : au plus tard le 11 juin 2021
- Commission : 24 juin 2021, avec retour aux étudiants le 2 juillet au plus tard.

Calendrier pour les demandes de césure pour second semestre :

- Dépôt du dossier à la composante pour avis du Doyen ou de l'assesseur : au plus tard le 2 novembre 2021
- Retour à l'étudiant avec avis du Doyen ou de l'assesseur : au plus tard le 11 novembre 2021
- Dépôt du dossier par l'étudiant sur le BV avec avis de la composante : au plus tard le 19 novembre 2021
- Commission : 2 décembre 2021, avec retour aux étudiants le 10 décembre au plus tard.

Pour informer les étudiants, il existe toutes les informations ici :

<https://www.univ-poitiers.fr/trouver-une-formation/personnaliser-votre-formation/periode-de-cesure/>

5- Quart d'heure étudiants

Laurent DESESSART demande comment les étudiants membres de la CFVU abordent l'organisation des examens prévus pendant cette période COVID, en présentiel ou distanciel Maël CHAUSSEREAU THOMAZEAU indique que les examens en présentiel permettent une « respiration » alors que l'essentiel des cours ont lieu à distance.

Ambre Amandine LACROIX et Guillaume SABOUREAU indiquent que, si le retour en présentiel est rassurant, il y a plusieurs difficultés : certains étudiants n'ont plus d'appartements sur place et revenir de façon intermittente peut être compliqué. De plus après une longue période passée hors les murs de l'établissement, le retour en présentiel pour les examens est stressant

Aurélien BROSSARD indique que la situation actuelle accroît la disparité entre les étudiants, et que pour sa part il est plutôt favorable aux examens en distanciel.

Maël CHAUSSEREAU THOMAZEAU : pour les étudiants en sciences économie, le retour en TD a été bénéfique sur le moral des étudiants.

Ambre Amandine LACROIX indique que pour le semestre 1 en SHA, les changements de modalités de contrôle et connaissance n'ont pas été portés à la connaissance des étudiants. De nombreux étudiants ne comprennent pas la situation et sont inquiets.

Noëlle DUPORT précise le cadre des MCCC : en période ordinaire, ces MCCC sont votées en CFVU au plus tard un mois après le début des cours et ne doivent pas être modifiées par la suite. Toutefois, pendant cette période COVID, les MCCC peuvent être adaptées à la condition d'être présentées et adoptées par la CFVU, puis transmis aux étudiants. Ces ajustements ont eu lieu pour le semestre 1 en fin d'année civile. La présente CFVU et la prochaine délibéreront sur les adaptations des MCCC du semestre 2.



Pierre KAMDEM et Bianca CONCOLINO précisent que les équipes pédagogiques de SHA et de lettres et langues travaillent aux ajustements du semestre 2.

Sandrine GIL précise que le 30 novembre dernier, les étudiants de SHA ont été prévenus, par courriel, des adaptations des MCCC du semestre 1.

6- Quart d'heure Elans

Le point relatif au quart d'heure étudiant étant terminé, Noëlle DUPORT passe la parole à Lydie ANCELOT pour le quart d'heures ELANS.

Les informations générales d'ELANS concernent :

Les Premières évaluations d'ELANS réalisées respectivement le 3 février 2021 (évaluation externe par Emmanuel Sylvestre (Université de Lausanne)) et le 11 février 2021 (par le comité de pilotage partenarial en présence notamment de l'ANR, des représentants de la COMUE, du CNED et du Rectorat).

Le point sur les recrutements :

Les recrutements du chargé de communication « ELANS » est réalisé. Deux recrutements sont en cours : un analyste de données et un IGE qualitatif

Prochain COPIL ELANS : 18 mars

Lydie ANCELOT réalise ensuite un focus sur plusieurs points :

- **Plateforme MOTIVE** :
 - Livraison de capsules vidéo liées au module communication (en lien avec la LAS)
 - Réflexion sur le développement d'un module « insertion ».
 - Début de la traduction des modules existants en Anglais et Espagnol par 4 stagiaires de master LLCER.
- **En lien avec l'Approche Par Compétence** : Mise en forme et présentation d'un livret des compétences transversales UP.
- **Open Badges** : Réflexion sur le périmètre des mises en place des 1ers Open Badges.
- **Enseignant référent**
 - A ce jour presque toutes les composantes ont transmis leur listing d'enseignants référents fiabilisé
 - Un questionnaire d'évaluation du dispositif par les enseignants référents et par les étudiants va être réalisé et transmis courant mars
- **Oui Si**
 - Une réunion autour du Oui si va être proposée en Droit, Sciences Eco et SFA pour faire un bilan intermédiaire du dispositif
 - Une évaluation va être proposée pour les étudiants
- **Learning Analytics**
 - Groupe de travail inter-universitaire constitué avec Sorbonne, Montpellier 3, Rennes et Créteil
 - Co-construction du dispositif avec des représentants étudiants et des enseignants/enseignants chercheurs sur la période mars/mai 2021

- **Approche par compétence**



- Présentation du référentiel « compétences transversales » auprès des assesseurs à la pédagogie le 25 février
 - Nouvelle réunion prévue à ce propos le 11 mars pour définir, parmi ce référentiel, les compétences communes de L1.
 - Mise en œuvre sous APOGEE de la maquette d'une formation en APC : travail en cours sur la possibilité d'obtenir le relevé de compétences de l'étudiant chaque année en plus du relevé « classique ». Implication forte de la DPF et d'I-MEDIAS dans ce process de création du relevé de compétences.
- **Diversité des pratiques pédagogiques**
 - Pédagolab : réalisation en cours d'un guide pratique de l'enseignement à distance (conseils pédagogiques et techniques notamment en lien avec la fraude)
 - Création d'une veille pédagolab afin d'améliorer en continue les ressources/tutos/formations dispensées.
 - **Dans le cadre de la Nouvelle offre de formation :**
 - **Parcours international** : Bilan parcours international (au-delà du bilan "quanti" réalisé avec la MDL)
 - **Parcours professionnalisant** : Bilan et concertation (perspectives) sur la professionnalisation des licences

Question de Julien MICHEL : les open Badge seront-ils inscrits dans le supplément au diplôme ? Lydie ANCELOT indique que le supplément au diplôme est dans sa forme actuelle assez figé. La réflexion en cours porte sur la valorisation du parcours des étudiants de façon lisible et pertinente notamment pour les futurs employeurs. Laurent DESESSARD souligne que cette valorisation doit être adaptée pour ne pas alourdir les documents présentés par les étudiants lors des procédures de recrutement.

7- Pour avis avant délibération du CA : recrutement à l'entrée en master 1 pour l'année universitaire 2021-2022 : adaptation des modalités de recrutement à la période de crise sanitaire

Les capacités d'accueil des mentions de masters, ainsi que les modalités de recrutement des masters ont été adoptées, compte tenu de la période d'élection propre à l'établissement, et du temps de paramétrage du portail Trouver mon master, par le CA du 23/10/2020. Toutefois, à cette date, la période de campagne nationale, validée par les VP CFVU n'était pas connue.

De plus, pour tenir compte des conditions sanitaires, les modalités de recrutement doivent anticiper la tenue éventuelle des entretiens en distanciel. Les directives Parcoursup de la semaine précédant les vacances de Noël ont déjà pris en compte ces éléments, en demandant aux formations sélectives qui avaient prévu des entretiens en présentiel d'afficher dès maintenant aux candidats, et sans modifications possibles par la suite, des modalités de recrutement compatibles avec des règles sanitaires strictes

Dans un parallélisme des formes avec le recrutement à l'entrée du premier cycle, et afin de garantir aux candidats une information stabilisée, et de générer le moins de stress possible pour eux, il est nécessaire de faire de même pour le recrutement en master.

Il est donc demandé à la présente CFVU de se prononcer, pour avis sur les nouvelles modalités de recrutement qui concernent les masters qui avaient initialement prévu de recruter après entretien. Ces modalités de recrutement intègrent les dates de la campagne se déroulera comme suit :

- Candidatures du lundi 26 avril 2021 au lundi 17 mai 2021.
- Résultats au plus tard le lundi 21 juin 2021.



Vous trouverez ci-dessous la liste des 71 parcours de master, qui recrutent initialement après entretien et qui désormais recrutent pour 12 d'entre eux après examen de dossier, et pour 59 d'entre eux après un entretien en distanciel.

CR CFVU 04/03/2021 valide CFVU 25/03/2021



Modalités de recrutement suite à la CFVU du 04/03/2020 dans le cadre des mesures d'urgence sanitaire					
	Composante	Mention	Parcours		
Admissibilité sur dossier, Admission après entretien en distanciel	901 Droit	DROIT DES AFFAIRES	Contrats en Droit Français et Européen	1	
			Droit de l'entreprise et des affaires-DJCE	1	
			Droit, Gestion et Commerce des Spiritueux	1	
			Franco-Italien Contrats en Droit Européen	1	
			Franco-Libanais Juriste d'Affaires	1	
			Droit de l'Aide et de l'Action Sociales et Collectivités Territoriales	1	
		DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	Management Public et Droit des Collectivités Territoriales	1	
			DROIT DU NUMERIQUE	-	1
			DROIT DU PATRIMOINE	Droit de l'Activité Agricole et de l'Espace Rural	1
		902 Sc eco	SCIENCE POLITIQUE	Action Publique Territoriale	1
				Parcours Politique Internationale	1
			MONNAIE, BANQUE, FINANCE ASSURANCE	-	1
			BIODIVERSITE, ECOLOGIE ET EVOLUTION	Paléontologie	1
	904 SFA	CHIMIE	Chimie Analytique et Qualité	1	
			Chimie Organique pour le Vivant	1	
			Chimie Verte, Catalyse et Environnement	1	
			Qualité et Traitement de l'Eau	1	
			EUR Intree (mention Chimie)	EUR Chimie Verte, Catalyse et Environnement	1
		EUR Intree (mention Energie)	EUR Energie, Fluides et Interfaces	1	
		EUR Intree (mention Ingenierie de Conception)	EUR Mécanique des Solides	1	
		EUR Intree (mention Sciences de la Matière)	EUR Sciences de la Matière	1	
		EUR Intree (mention Sciences de la Terre et des Planètes, Environnement)	EUR Matériaux minéraux/IMACS	1	
		INGENIERIE DE LA SANTE	Essais Cliniques, Médicaments et Produits de Santé	1	
			Génie Cellulaire	1	
	Génie Physiologique, Biotechnologique et Informatique		1		
	905 LL	ARTS	Assistant Metteur en Scène	1	
			Assistant Réalisateur	1	
CINEMA ET AUDIOVISUEL		Cinéma et Théâtre Contemporains	1		
		Ecriture et Création Documentaire	1		
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES		Jurilinguisme	1		
		Multilinguisme, Traduction Appliquée et Economie Culturelle	1		



			Négociateur Trilingue en Commerce International	1
		SCIENCES DU LANGAGE	Didactique des Langues et du Français Langue Etrangère et Seconde	1
			Linguistique, Langues, Corpus et Traduction	1
	906 SHA	INFORMATION, COMMUNICATION	esDOC - Information, Documentation, Bibliothèque	1
			Criminologie et Victimologie	1
		PSYCHOLOGIE	Ingénierie en Psychologie du Comportement : Intégration Sociale et Prévention	1
			Psychologie Clinique Psychanalytique Cliniques du Corporel et du Lien	1
			Psychologie de l'Education et de la Formation : Approche Cognitive, Clinique et Institutionnelle de l'Apprenant	1
			Psychologie et Neuropsychologie de l'Enfant et de l'Adulte : Langage, Cognition et Apprentissage	1
		COMMUNICATION DES ORGANISATIONS	-	1
		COMPTABILITE-CONTRÔLE-AUDIT	-	1
		CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL	-	1
		FINANCE	Finance et Ingénierie Financière	1
			Gestion Fiscale	1
		GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	-	1
		INTELLIGENCE ECONOMIQUE	-	1
	907 IAE		Commerce International	1
		MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL	Commerce International des Spiritueux	1
			International Management (anglais)	1
			Management International (français)	1
			Purchasing and Supply Chain Management	1
		MARKETING, VENTE	Design Communication et Packaging	1
			Entrepreneuriat Digital et Création d'Entreprises Innovantes	1
			Management des Projets Marketing	1
			Marketing du Luxe	1
			Marketing et Stratégies de Marques	1
			Marques et Produits Jeunesse	1
	912 INSPE	METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION	Ingénierie, Médiation, e-Education	1
Total Admissibilité sur dossier, Admission après entretien en distanciel				59
Admission sur dossier	901 Droit	DROIT DU PATRIMOINE	Droit de l'Urbanisme et de la Construction	1
		DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	Droit du Contentieux International	1
		DROIT NOTARIAL	-	1



	DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES	Criminologie et Victimologie	1
	JUSTICE, PROCES ET PROCEDURES	Carrières Judiciaires	1
902 Sc eco	ECONOMIE DE L'ENTREPRISE ET DES MARCHES	-	1
	EUR TACTIC (mention INFORMATIQUE)	EUR Software design and development	1
904 SFA	EUR TACTIC (mention TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES)	EUR Smart IoT	1
	TRAITEMENT DU SIGNAL ET DES IMAGES	Ingénierie des Objets intelligents	1
		Sport et Santé Connectés	1
906 SHA	PSYCHOLOGIE	Ergonomie et Psychologie du Travail	1
		Psychopathologie et Psychogérontologie : Approche Clinique, Cognitive et Comportementale	1
Total Admission sur dossier			12
Total général			71

Les capacités d'accueil, à la mention, des masters, ainsi que les éléments relatifs au recrutement des quelques masters qui recrutent par concours sont inchangées par rapport au CA du 23/10/2020, mais sont néanmoins inclus dans l'annexe à la délibération, afin que l'ensemble des données relatives à la campagne d'entrée en master en 2021-2022 soient regroupées dans un seul et unique document.

Avis n° CFVU 20210304 04 – Avis de la CFVU relatif au recrutement à l'entrée en master 1 pour l'année universitaire 2021-2022 : adaptation des modalités de recrutement à la période de crise sanitaire

Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA

Votants : 28

Suffrage exprimés : 28

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

8. Pour avis avant délibération du CA : recrutement à l'entrée en master 1 l'année universitaire 2021-2022 : Composition et rôle des commissions de recrutement

Les commissions de recrutement à l'entrée en master ont pour rôle d'apprécier souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.

Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus.



Suite à intervention de Laurent DESESSARD, la proposition initiale transmise est amendée comme suit :

La commission de recrutement est composée, pour chaque mention d'au moins trois membres : le ou les responsable(s) de la mention et au moins deux enseignants titulaires responsables de parcours type ou intervenant dans la formation. Elle prend ses décisions de manière collégiale
Cette composition est arrêtée par le Doyen de chaque composante avant le 2 avril 2021.

Avis n° CFVU 20210304 05 – Avis de la CFVU relatif au recrutement à l'entrée en master 1 pour l'année universitaire 2021-2022 : Composition et rôle des commissions de recrutement

Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA

Votants : 27

Suffrage exprimés : 27

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

9- Pour délibération : Adaptation des MCCC 2020-2021 à la période de crise sanitaire

Le texte de référence pour ce point de l'ordre du jour est l'ordonnance n°2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 (article 3). Elle permet d'amender nos modalités de contrôles des connaissances compte tenu de la crise sanitaire.

Les principes de bases de ces modifications ont été discutés en réunion des assesseurs du 3 février :

- Revoir les MCC et diminuer si possible le nombre d'évaluations par UE
- Déterminer les évaluations qui se dérouleront à distance et celles qui auront lieu en présentiel.
- Assouplir les conditions de déroulement de stage (circulaire du 15 février)

Les équipes pédagogiques ont ainsi été sollicitées pour identifier les changements souhaités.

Ces modifications seront portées à votre délibération en deux vagues, selon l'état d'avancement des travaux.

Pour cette CFVU, sont présentées les modifications demandées par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées, par l'UFR Sciences Economiques et par un DU de Sciences Humaines et Arts. Les demandes des autres composantes seront examinées.

Pour l'UFR Sciences Économiques :

Principes généraux :

- Réduction du nombre d'épreuves
- Mise en place d'épreuves en distanciel
- Les stages peuvent faire l'objet d'épreuves de substitution
- Master
- Suspension des conditions de note plancher



Délibération n° CFVU 20210304 07 01 – UFR Sciences Économiques : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre pair) :

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'UFR Sciences Économiques sont aménagées selon les éléments annexés.

Décompte des voix : La mesure est adoptée

Décompte des votants : 27

Suffrage exprimés : 27

Pour : unanimité des présents

Contre :

Abstention :

Pour SFA :

Principes généraux :

- Privilégier le distanciel pour les UE à fort effectif
- Réduction du nombre d'épreuves
- Les stages peuvent faire l'objet d'épreuves de substitution. Exceptionnellement, neutralisation de la note, sauf pour les années diplômantes
- Deux possibilités de calcul en cas de neutralisation
- Principe de bienveillance en Master**
- Suspension des conditions d'absence de compensation et de note plancher
- Seconde session**
- Report de notes de cc : règle du sup
- Conservation du résultat de session 1 s'il est supérieur

Délibération n° CFVU 20210304 07 02 – UFR Sciences Fondamentales et Appliquées : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre pair) :

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de contrôle des connaissances et compétences de l'UFR SFA sont aménagées selon les éléments annexés.

La mesure est adoptée

Décompte des votants : 27

Suffrage exprimés : 27

Pour : unanimité des présents

Contre :

Abstention :



Pour le DU Musicien intervenant, le document décrit l'ensemble des MCC de cette formation.

Délibération n° CFVU 20210304 07 03 – Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant : principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2020-2021 (semestre pair) :

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021, les modalités de contrôle des connaissances et compétences du diplôme Universitaire Musicien Intervenant sont aménagées selon les éléments annexés.

La mesure est adoptée.

Décompte des votants : 27

Suffrage exprimés : 27

Pour : unanimité des présents

Contre :

Abstention :

10- Pour avis avant délibération du CA : Possibilité de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2021, la période sur laquelle peuvent se dérouler certains stages des maquettes de formations :

L'année universitaire 2020-2021, se terminera comme prévu le 30 septembre 2021, le mois de septembre étant réservé aux seuls examens et à la seule diplomation des formations qui exceptionnellement ne peuvent avoir lieu avant le départ en vacances de juillet. L'essentiel des résultats et diplomation doivent avoir lieu avant fin juillet pour permettre aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études, ou s'engager dans la vie active de disposer des résultats et/ou diplôme nécessaires.

Toutefois, comme l'année passée, durant cette période de crise sanitaire, les étudiants des années diplômantes peuvent, à leur demande, avoir la possibilité de prolonger la période de leur stage obligatoire jusqu'au 31 décembre 21. Ceci, sous réserve que l'article L124.5 du code de l'Education soit respecté, à savoir :

« La durée du ou des stages ou périodes de formation en milieu professionnel effectués par un même stagiaire dans un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement. ».

Sont concernés par la présente délibération de la CFVU : les stages obligatoires inclus dans les maquettes de formation des années diplômantes de fin de cycle (DEUST2, DUT2, L3, LP, Master2, Diplôme d'Ingénieur 3).



Noëlle Duport souhaite attirer l'attention des élus sur le fait que si cette disposition a déjà été proposée l'année dernière à nos étudiants, elle était assorti d'un droit aux bourses prolongé d'autant. Ce n'est pas le cas cette année. Il conviendra donc aux équipes pédagogiques d'être vigilante sur ce point lorsqu'elles accorderont cette possibilité, afin de ne pas mettre en difficulté financière les étudiants, en particulier dans le cas de stages ne bénéficiant pas de gratification.

Anne Marie POUSSARD questionne la proposition par rapport aux étudiants de L3 : Noëlle DUPORT indique que cette mesure doit être réservée aux seuls étudiants qui souhaitent une insertion professionnelle immédiate, ce dont l'équipe pédagogique devra s'assurer avant d'accorder cette possibilité à un étudiant demandeur.

Avis n° CFVU 20210304 07 – Avis de la CFVU relatif à la possibilité de prolonger, jusqu'au 31 décembre 2021, la période sur laquelle peuvent se dérouler certains stages des maquettes de formations :

Avis favorable de la CFVU avant délibération du CA.

Votants : 27

Suffrage exprimés : 27

POUR : unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

11- Pour avis de la CFVU, avant avis du CT et délibération du CA : calendrier pédagogique 2021-2022

Noëlle DUPORT rappelle le circuit de validation par les instances :

Pour avis : CFVU du 4 mars 2021 et CT du 5 mars 2021

Pour délibération : CA du 12 mars 2021

Le calendrier scolaire 2021-2022 est peu propice, comme l'an dernier, à l'établissement du calendrier universitaire pour une raison essentielle :

- Les vacances de Noël sont positionnées très tardivement en décembre (le vendredi 17 décembre au soir). Elles se poursuivent jusqu'au dimanche 2 janvier, ce qui positionne la rentrée du second semestre le lundi 10 janvier 2021.

Le calendrier a été établi selon les mêmes principes énoncés ci-dessous :

- Avoir un calendrier de 13 semaines d'enseignement à chaque semestre (incluant les évaluations de type contrôle continu).
- Identifier deux périodes dédiées aux examens terminaux pour chacun des semestres (ou poursuite des enseignements pour les formations en mode Contrôle Continu intégral).
- Prise en compte d'un délai entre la première session semestre pair (corrections, gestion des notes, jury, organisation des soutiens...) et la seconde session (semestres impairs et pairs).

Le calendrier proposé cette année permet d'avoir 13 semaines d'enseignements à chaque semestre grâce à l'arrêté Licence du 30 juillet 2018 qui n'impose plus un délai légal de 15 jours entre l'affichage des résultats de la session 1 et la seconde session.



Les principaux éléments constitutifs de ce calendrier sont résumés ci-dessous :

	Périodes	Date	Vacances scolaires/observations
S E M E S T R E 1	Accueil des étudiants	A partir du mercredi 1^{er} septembre 2021	
	Cours	Du 6 septembre 2021 au vendredi 10 décembre 2021	13 semaines de cours
	Examen Session 1	Du 13 décembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021 Du 3 janvier 2022 au samedi 8 janvier 2022 inclus	Positionnés avant et après les vacances de Noël
	Pauses pédagogiques & Vacances	Du samedi 23 octobre 2021 au dimanche 31 octobre 2021 Du Samedi 18 décembre 2021 au Dimanche 2 Janvier 2022	<u>Vacances de la Toussaint</u> Du Samedi 23 octobre 2021 au dimanche 7 novembre 2021 <u>Vacances de Noël</u> Du Samedi 18 décembre 2021 au Dimanche 2 Janvier 2022
S E M E S T R E 2	Cours	Du Lundi 10 janvier 2022 au vendredi 15 avril 2022	13 semaines de cours
	Examen Session 1	Du lundi 2 mai 2022 au samedi 14 mai 2022 inclus	Positionnés après les vacances de Printemps
	Pauses pédagogiques & Vacances	Du Samedi 19 février 2022 au Dimanche 27 février 2022	<u>Vacances d'hiver</u> Du Samedi 12 février 2022 au Dimanche 27 février 2022
		Du Samedi 16 avril 2022 au Dimanche 1^{er} mai 2022	<u>Vacances de printemps</u> Du Samedi 16 avril 2022 au Dimanche 1^{er} mai 2022
Examen Session 2	Du lundi 13 juin 2022 au 30 juin 2022	Affichage des résultats de la session 1 au plus tard le vendredi 3 juin 2022. Positionner en priorité les licences 3 sur les premiers jours des examens de la session 2 (vendredi 1 ^{er} juillet 2022, diplomation licence).	

Intervention de Théo BIARDEAU qui au nom de l'AFEP, souhaiterait que la pause pédagogique de février soit décalée d'une semaine : soit du samedi 19 février au dimanche 27 février, afin de rééquilibrer les deux parties du semestre. Il est soutenu dans sa démarche par Jean BOUYER, Anne



Marie POUSSARD, Laurent DESESSARD, Sandrine GIL. C'est donc la proposition modifiée qui est soumise à délibération des élus.

Avis n° CFVU 20210304 08 – Avis de la CFVU avant avis du CT et délibération du CA relatif au calendrier pédagogique 2021-2022

Avis favorable de la CFVU avant avis du CT et délibération du CA

Votants : 27

Suffrage exprimés : 27

POUR : unanimité des présents.

CONTRE :

ABSTENTION :

Prochaine CFVU, **le jeudi 25 mars 2021 à 14 heures 45**

La séance se termine à 16H50

La Présidente de la CFVU,

Noëlle DUPORT

La secrétaire de séance,

Christine LOUBET

CR CFVU 04/03/2021 valide CFVU 25/03/2021